Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Aikins, - De Hugh Hunter, du township d'Egremont, dans le comté de Grey, province d'Ontario.

Par l'honorable M. Campbell,-De John Walker et autres, de London et de Toronto. province d'Ontario.

Par l'honorable Président,—De Margaret Jones, présidente, et Bella Lightbody, secrétaire de l'union chrétienne de tempérance des femmes de la ville de Brantford, province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues:-

De A. et H. Burns et autres, manufacturiers de soda water, de la cité de Toronto et d'autres lieux, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit passé un acte pour autoriser les pétitionnaires à enrégistrer dans un bureau à ce désigné la description des noms ou des marques empreintes sur leurs bouteilles, et pour défendre à tous autres le trafic des bouteilles ainsi marquées, sans le consentement des propriétaires légitimes.

De l'honorable Sir Alexander Galt, C.C.M.G., et autres, tous de la cité de Montréal, demandant un acte d'incorporation sous le nom de "Dominion Company."

De l'Association Américaine d'éleveurs de "courtes cornes" demandant l'abolition des droits sur les bestiaux autres que ceux de pure race importés en Canada.

L'honorable Président a présenté à la Chambre une liste des actionnaires de la banque des Townships de l'Est jusqu'au 2 janvier, 1878.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir documents de la session, No. 15.)

L'honorable Président a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat:

> Bureau du Greffier du Sénat, Jeudi, 14 février, 1878.

Dans l'affaire de Hugh Hunter, pétitionnaire, demandant un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres prescrit par la 83e règle de cette Chambre.

ROBERT LEMOINE, Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant les sommes dépensées l'année dernière pour le brise-lames de l'Ardoise, sur l'Ile du Cap Breton, la manière dont cette dépense a été faite et comment elle a été autorisée.

La question de concours étant-mise sur la dite motion, elle a été résolue dans

l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil Privé.

Alors sur motion de l'honorable M. Hamilton (Kingston), secondé par l'honorable M. Montgomery.

La Chambre s'est ajournée.